

SEANCE DU
6 AVRIL 2023

RAPPORT N° I-4
23SGADB0033

Nombre de conseillers en exercice :
25

Nombre de conseillers présents :
19

Date de convocation :
31 mars 2023

Date d'affichage :
7 avril 2023

OBJET:

**Conseil et accompagnement
stratégique et opérationnel dans la
mise en œuvre du projet de mandat
de la CUCM - Attribution d'un
marché à procédure adaptée**

**Nombre de Conseillers ayant pris
part au vote:** 25

**Nombre de Conseillers ayant voté
pour :** 25

**Nombre de Conseillers ayant voté
contre :** 0

**Nombre de Conseillers s'étant
abstenus :** 0

Nombre de Conseillers :

- ayant donné pouvoir : 6
- n'ayant pas donné pouvoir : 0

L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS, le 06 avril à quatorze heures trente le Bureau communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance Château de la Verrerie (Salle à manger) - 71200 LE CREUSOT , sous la présidence de **M. David MARTI, vice-président.**

ETAIENT PRESENTS :

M. Guy SOUVIGNY - Mme Montserrat REYES - M. Philippe PIGEAU - M. Georges LACOUR - Mme Evelyne COUILLEROT - M. Cyril GOMET - Mme Frédérique LEMOINE - M. Jean-Marc FRIZOT - M. Daniel MEUNIER - M. Jean-François JAUNET

VICE-PRESIDENTS

Mme Jeanne-Danièle PICARD - M. Jean-Paul BAUDIN - M. Jean-Paul LUARD - M. Roger BURTIN - M. Bernard DURAND - Mme Pascale FALLOURD - M. Bernard FREDON - M. Gérard GRONFIER -

CONSEILLERS DELEGUES

ETAIENT ABSENTS & EXCUSES :

Mme LOUIS (pouvoir à M. LUARD)
M. PINTO (pouvoir à M. DURAND)
M. CASSIER (pouvoir à M. JAUNET)
M. GANE (pouvoir à Mme REYES)
M. LAGRANGE (pouvoir à M. BAUDIN)
Mme LODDO (pouvoir à M. MEUNIER)

SECRETAIRE DE SEANCE :

M. Daniel MEUNIER



Le BUREAU de la COMMUNAUTE URBAINE du CREUSOT-MONTCEAU-LES-MINES,

Compétent en application de la délibération du conseil de communauté en date du 6 octobre 2022, devenue exécutoire le 8 octobre 2022, donnant délégation de compétences au bureau et au président, conformément à l'article L.5211-10 du Code général des collectivités territoriales,

Vu les articles L 2120-1-2°, L 2123-1-1°, R 2123-1-1° du Code de la commande publique relatifs à la passation des marchés à procédure adaptée,

Le rapporteur expose :

« La CUCM se positionne depuis son origine comme une intercommunalité de projets pour le développement et l'aménagement du territoire.

Au début du mandat 2020-2026, l'exécutif communautaire a fait le choix d'élaborer et de formaliser un projet de mandat intitulé « un territoire porteur d'ambitions et de transitions au service de tous ».

Ce projet de mandat est structuré en 4 axes stratégiques, et composé de près de 120 actions :

- La transition écologique au cœur de la vie quotidienne ;
- La cohésion sociale et territoriale : l'identité de la communauté urbaine ;
- Le développement économique l'enseignement supérieur, la formation : appuyés sur les atouts historiques et tournés vers la diversification ;
- Un territoire connecté qui fait du numérique un levier de développement pour les femmes et les hommes, comme pour les entreprises.

En articulation avec le projet de mandat, l'administration communautaire a engagé sa transformation et son évolution, au travers de réorganisation globale des services : redéfinition de certaines unités de travail, élaboration d'un projet managérial, ré-interrogation de la fonction RH, audit du parcours usagers et ouverture d'une démarche qualité...

Ainsi, forte de ses atouts, de ses compétences, de sa feuille de route politique et de sa transformation en cours, la Communauté Urbaine Creusot Montceau a engagé une démarche de marketing territorial afin de valoriser le plus largement possible les qualités de son territoire, en favoriser le développement et attirer de nouveaux habitants et de nouvelles activités.

Cette démarche a été accompagnée par une assistance à maîtrise d'ouvrage et se traduit par la création de la marque « CUCM, Territoire De Tous Les Possibles », marque qui entre dans sa phase d'incarnation au travers d'actions concrètes et notamment d'un plan de communication adaptée.

Il y a lieu dorénavant de décliner un plan d'actions concrètes de la stratégie du marketing territoriale arrêtée.

En effet, au tournant de la mi-mandat, la CUCM ayant engagé des transformations structurelles, elle souhaite être accompagnée dans la poursuite du développement d'une vision systémique de son action et de son projet.

Pour cela, une mission d'assistance et d'accompagnement stratégique et opérationnel de la CUCM dans la mise en œuvre du projet de mandat est indispensable.

Dans le cadre de cette mission, le prestataire, véritable conseiller en stratégie auprès de la présidence et la direction générale des services devra :

- Aider à apporter une vision systémique et globale de la CUCM pour son territoire et dans son environnement, afin d'assurer une approche cohérente des actions et projets qui s'inscrivent dans l'ambition de rayonnement et de valorisation du territoire ;
- Conseiller le Président et le DGS dans la mise en œuvre du marketing territorial ;
- Superviser la mise cohérence et la bonne articulation des projets et des démarches engagées ou à venir, avec l'approche globale de la marque « CUCM Territoire De Tous Les Possibles » ;
- Participer à la valorisation du territoire et l'action de la CUCM en mobilisant tous les moyens et techniques utiles, notamment en terme de relations publiques et d'activation de réseaux ;
- Contribuer à la mise en œuvre de nouveaux processus utiles à la collectivité.

Le prestataire, qui interviendra directement auprès du Président et du DGS, sera amené à travailler avec les différentes directions de la Communauté Urbaine, et plus particulièrement avec la direction de la

communication, ainsi qu'avec des AMO sur les projets concernés.

Il est attendu du consultant qui sera retenu pour cette mission de Conseil en stratégie de disposer des compétences suivantes :

- Expertise en matière de stratégie de communication et de marketing et maîtrise des outils métier ;
- Maîtrise des enjeux de développement économique et de leur traduction au sein d'un écosystème territorial ;
- Expertise dans l'identification, l'animation, et le développement des réseaux ;
- Expertise dans le champ des relations publiques et la représentation pour compte d'une structure tierce et de ses décideurs.

Une procédure adaptée a été lancée le 10 mars 2023 pour un marché d'une durée d'un an reconductible deux fois par période d'un an.

A l'issue de la consultation, l'offre de S'CONSULTING 360 à CORBAS a été jugée économiquement la plus avantageuse, pour un montant de 51 700 HT, soit 62 040€ TTC sur un durée d'une année.

Il vous est proposé d'autoriser Monsieur le Président ou l'élu ayant délégation en matière de marchés publics à signer les pièces du marché.

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer. »

LE BUREAU,
Après en avoir débattu,
Après en avoir délibéré
DECIDE

- D'autoriser Monsieur le Président ou l'élu ayant délégation en matière de marchés publics à signer le marché d'un an, reconductible deux fois par période d'une année, à conclure avec S'CONSULTING 360 sis 69 960 CORBAS pour un montant de 51 700€ HT, soit 62 040 € TTC (sur une période d'une année);
- D'imputer les dépenses correspondantes sur les lignes du budget principal.

Certifié pour avoir été reçu
à la sous-préfecture le 7 avril 2023
et publié, affiché ou notifié le 7 avril 2023

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

LE PRESIDENT,
Pour le président et par délégation,
Le conseiller délégué,

Jean-Paul LUARD

LE PRESIDENT,
Pour le président et par délégation,
Le conseiller délégué,

Jean-Paul LUARD

